



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service départemental de la
communication interministérielle
pref-communication@drome.gouv.fr

Valence, le 1^{er} décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2018 Point de situation à 12h15

La circulation sur les axes principaux du département est à cette heure relativement fluide.

Quelques ralentissements sont toujours observés sur la RN7 (Route de Marseille) dans la zone commerciale Portes de Provence à Montélimar, sur les accès à la zone des Couleures à Valence, ainsi qu'à l'approche de certaines gares de péage autoroutières.

Le préfet de la Drôme appelle les usagers de la route à être prudents à l'approche des ralentissements en :

- adaptant leur vitesse ;
- respectant les distances de sécurité ;
- signalant leur présence par l'utilisation des feux de détresse à proximité des ralentissements.

Il appelle par ailleurs les manifestants à leur sens des responsabilités et rappelle que l'activité commerciale a des impacts directs sur l'emploi, l'attractivité et le développement économique des territoires.

Le préfet de la Drôme rappelle en outre son attachement à concilier liberté d'expression et liberté de circulation, au service de la sécurité de tous nos concitoyens.

La liberté de circulation étant essentielle, les contrevenants à celle-ci peuvent se voir dresser des procès verbaux pouvant aller jusqu'à 135€ pour chaque infraction relevée ainsi qu'une perte de points pour les automobilistes.

Concernant l'A7, la sortie n°18 (Montélimar Sud) est toujours fermée pour des raisons de sécurité.

Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :

Facebook : www.facebook.com/prefet26

Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)

Site internet : www.drome.gouv.fr